

L'usage au fil des Tic Une genèse à raviver pour mieux le repenser?

Françoise Paquienséguy

▶ To cite this version:

Françoise Paquienséguy. L'usage au fil des Tic Une genèse à raviver pour mieux le repenser?. Interfaces numériques, 2017, 6 (3), pp.464-481. 10.25965/interfaces-numeriques.2621. hal-01756058

HAL Id: hal-01756058

https://hal.science/hal-01756058

Submitted on 10 Mar 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'usage au fil des Tic

Une genèse à raviver pour mieux le repenser?

< Françoise Paquienséguy >

Elico, Université de Lyon
 SciencesPo Lyon
 14, avenue Berthelot
 Lyon 69007, France
 Francoise.paquienseguy@sciencespo-lyon.fr

DOI:10.3199/RIN.1.1-n © AFDI 2012 IN_DOI

< RESUME > IN RAMCA

Le contexte de développement des Technologies de l'information et de la communication se révèle prégnant, et quasi inextricable des avancées de la recherche en Sciences de l'information et de la communication. En effet, les concepts d'usages, d'usages sociaux naissent dans les travaux des collègues, dont plusieurs sociologues, tous issus d'études de terrain, d'expérimentations particulières et inédites. Ces liens constituent des fondamentaux importants non pas à rappeler mais à exposer pour deux raisons majeures. Premièrement, mettre en évidence l'ancienneté de certains questionnements, qui, parce qu'ils sont toujours d'actualité se retrouvent, à tort, trop souvent rattachés au déploiement du numérique. Deuxièmement, montrer à quel point la notion d'usages s'affirme comme centrale au fil du temps mais dans des acceptions et définitions évolutives que son unité sémantique a tendance à masquer ou à atténuer. Enfin, ce travail est soutenu par un travail antérieur de constitution d'un corpus de références bibliographiques traitant la question des usages de 1980 à 2010.

< ABSTRACT > IN_AMCA

The context of development of Information and communication technologies shows itself significant, almost inextricable from the advances of researches in Sciences of the information and the communication. Indeed, the concepts of uses, social uses were born in the papers of colleagues, among which several sociologists, all stemming from studies of ground, from particular and unpublished experiments. All these links constitute fundamentals important not to remember but to expose for two major reasons. In the first place, to

highlight the seniority of certain questionings, which because they are always current, find themselves, wrongly, too often connected with the deployment of the digital. Secondly, to show just how extent the notion of uses asserts itself as central over time but in meanings and evolutionary definitions which its semantic unit tends to mask or to mitigate. Lastly, this work is supported by a previous work of constitution of a French language bibliography corpus handling the question of the uses from 1980 till 2010.

< Mots-cles >

Usage, usagers, appropriation, histoire, monopole, chronologie, notion, épistémologie, numérique

< KEYWORDS >

Uses, usages, users, appropriation, history, monopoly, chronology, notion, epistemology, digital

1. Introduction

Le terme d'« usage » et l'expression « Technologies de l'information et de la communication » sont liés de façon indéfectible à tel point que leur propre genèse reste souvent confuse. Il y aurait pourtant fort à apprendre, du moins le pensons-nous, à revenir sur chacun d'eux en liaison étroite avec le contexte qui les a forgés, les auteurs qui les ont fabriqués. En effet, ce contexte articule la mise en œuvre de plusieurs innovations technologiques, principalement portées par l'action publique, avec la structuration de la recherche en Sciences de l'information et de la communication sur ces thématiques, alors inédites et difficiles à conceptualiser. Ces technologies, alors bien diverses et variées dans leur lignée technique témoignent cependant toutes de changements ou ruptures qui initient le passage au numérique pris comme source de nouvelles pratiques, de nouveaux modèles économiques, de nouvelles règles sociales, et donc analysé comme une nouvelle ère (Paquienséguy, 2012). Changements de paradigme et de cadre conceptuel majeurs dans une discipline qui va, pour partie, se construire autour de ce double clivage que tout s'acharne à marquer, les définitions, les méthodologies, les modèles théoriques : les Tic ou les Médias pour le premier qui, d'une part accumule les nouveautés et de l'autre finira par intégrer les fonctionnalités; l'analogique ou le

numérique pour le second, qui d'une part scinde radicalement et de l'autre finira par oublier son premier terme et tout l'appareil théorique qu'il représentait. Ainsi, la thématique des usages et des usagers a-t-elle plusieurs caractéristiques qui attirent l'attention des chercheurs en sciences sociales depuis la fin des années 1980 et tout particulièrement celle des collègues en Sciences de l'Information et de la Communication, dont elle pourrait, à la réflexion, être une des caractéristiques, nous y reviendrons peut-être. En fait, ce sont surtout les tensions qu'elle met en évidence qui caractérisent cette thématique car elles nous permettent d'étudier des aspects particuliers de la vie quotidienne dans la confrontation qu'elles révèlent des logiques sociales et de la place des technologies de l'information et de la communication (Tic) dans un quotidien forcément social.

C'est pour restituer et resituer ce double processus, ancien désormais puisque vieux de presque un demi-siècle, qui voit naître et s'associer l'usage aux Tic dans le giron des Sciences de l'Information et de la Communication, que cet article a été écrit. Il propose donc de remonter le temps puis de le faire défiler au gré des Tic déployées en France afin d'y associer à chaque fois que cela est le cas les éléments conceptuels développés et proposés par les chercheurs l'époque. Cette posture ne révèle pas d'un déterminisme technique que certains ne manqueraient pas d'agiter comme une faute de goût, mais d'une restitution fidèle de la réalité de la recherche qui a alors cherché, à chaque nouvelle technologie de l'information et de la communication rendue disponible ou mise en marché à trouver le meilleur moyen de la comprendre, de la cerner dans les groupes sociaux qui s'en saisissaient, plus ou moins, exactement comme l'avaient fait les fondateurs des *Medias Studies* dans les années 1930, alors aux prises avec la radio et les discours politiques qu'elle diffusait puis avec la télévision qui la supplantera avec ses soap operas, et ainsi de suite.

Cette réflexion s'appuie de façon forte et directe sur un travail de recherche conduit dans le cadre d'un CRCT¹ qui a donné jour à une anthologie des usages, encore inachevée. Cependant, la première partie du travail a déjà été mise en ligne² et répertorie plus de trois références bibliographiques, constituant ainsi un corpus des textes fondateurs de la notion d'usages ou fondamentaux à la compréhension de son évolution. Principalement le fait de collègues de la 71e section, mais pas seulement, ces textes serviront à instruire les trois questions qui structureront cet article : qu'est-ce que l'usage ? Qu'est-ce que faire usage ? Et pour conclure, comment penser l'usage aujourd'hui ?

2. Qu'est-ce que l'usage ? Naissance et définition

Avant le terme usage c'est celui d'usager qu'il faut poser dans le sens premier et unique qu'il a dans et avant les années 1980, lesquelles verront la naissance et la démultiplication des Tic. Certains le savent, mais rappelons tout de même qu'un usager est alors ou bien l'utilisateur d'un service public, alors offert en situation de monopole de droit pour le téléphone et la télévision, ou bien celui qui traverse le domaine public³. Le monopole d'Etat des télécommunications sera cassé en 1998 et celui de la télévision publique d'abord en 1984 avec l'arrivée de Canal +, suite aux lois de 1981 et 1982, et définitivement avec la loi du 1er août 2000. Ainsi, les premiers textes étudiés du corpus qui emploient le substantif « usager » ne font-ils que reprendre un mot usuel de la langue française tout à fait approprié puisqu'il s'agit des usagers du téléphone ou de la télévision ou des services afférents, (annuaire électronique, télétexte, Antiope) lesquels sont bien des monopoles d'état. En 1979, par exemple, une des premières recherches commanditée par la Direction Générale des Télécommunication (Bardin, 1979), vulgarisée et valorisée par la PQN4, relatait « les motivations

¹ Congé pour Recherche ou Conversion Thématique obtenu du CNU en 2016.

² Corpus en vue d'une anthologie des usages à paraître en 2018 dans le réseau Terra-HN, collection SHS http://www.reseau-terra.eu

³ Usagers de la route ou d'un jardin public par exemple.

⁴ *Le Monde* Dimanche 30 décembre 1979 (à l'occasion du premier siècle du téléphone en France).

d'usage » et « l'usage quantitatif » du téléphone qui commençait à se déployer sur le territoire national ; le terme sera ensuite valorisé dans le rapport du groupe de travail présidé par M. Henri Pigeat Du Téléphone à la télématique rendu en 1980 au Commissariat général du plan (Virol et Pigeat, 1980). A ce stade l'usage correspond à l'action finalisée d'un usager utilisant un service public et les machines qui s'y rattachent, lesquelles, d'ailleurs, ne lui appartiennent pas puisqu'il n'en est qu'usager : il en a la jouissance et l'Etat la nue-propriété, pourrions-nous dire. L'usage se retrouve donc principalement rattaché au déploiement du téléphone dans les foyers entre 1974 et 1985 sans déroger à sa définition première.

Cependant, le déploiement du téléphone et sa « puissance d'intrusion immédiate [...] du monde extérieur au cœur de l'intimité du foyer » (Bornot et Cordesse, 1983, 11) s'accompagne de différentes machines inédites : le visiophone et le minitel inventés par le Centre National d'Etudes des Télécommunication et promus par la Direction Générale de tutelle. Si le premier ne connaît aucun succès, il nous faut insister sur le second. En effet, le contexte historique des recherches conduites sur le terminal nommé minitel et son principe technique : le vidéotex, a totalement façonné, voire créé, la notion d'usage(s) telle que nous la connaissons.

Tout vient en fait de ce que six tests en milieu réel, dont certains se nomment des expérimentations sociales, méthode inédite et d'une ampleur également inédite, seront conduites à Saint-Malo⁵, en Ille-et - Vilaine⁶ pour l'annuaire électronique et en région parisienne⁷, Nantes⁸, Strasbourg⁹ et Grenoble¹⁰ entre 1981 et 1984 pour les services Télétel,

⁵ Saint-Malo représente la première occasion de distribution gratuite du minitel, en 1980, à 55 usagers.

⁶ Le département breton d'Ille-et-Vilaine élargit le dispositif et commence avec 4000 terminaux (minitel) distribués à différents types d'usagers, en 1981 et se prolonge jusqu'en 1984 avec 300 000 terminaux distribués.

⁷ Télétel 3V : Vélizy-Villacoublay, Versailles et Val de Bièvre, 1980-1982, 2500 foyers.

⁸ Telem: Nantes, 1982-1983, 15 bornes publiques.

⁹ Gretel: Strasbourg, 1981-1984, 80 foyers.

afin d'éprouver et de comprendre comment les usagers rencontrent ces nouveaux objets et services. Elles ont toutes pour double caractéristique de mettre une technologie nouvelle à disposition d'usagers et d'associer une équipe de chercheurs, généralement sociologues ou déjà inscrits dans les Sciences de l'information et de la Communication. Sans entrer ici dans le récit de ces aventures riches en controverses, il faut en souligner plusieurs éléments. Premièrement, le déploiement conséquent de tests en contexte, dont l'objectif premier n'est pas seulement la fiabilité technique (Boullier, 1984), mais l'acceptation par les usagers qui a engendré le terme d'expérimentation sociale, principalement pour caractériser le cas de Télétel 3V (Charon et Cherki, 1984). Deuxièmement, ces expérimentations portent sur des dispositifs radicalement différents en termes de terminaux: minitel, borne, périphérique branché sur le téléviseur, comme de services : presse, annuaire électronique, services vidéotex, fiches d'information, etc., (Marchand et Ancelin, 1984). Troisièmement, l'expérimentation la plus conséquente et la plus médiatisée, dénommée Télétel 3V associe techniciens, décideurs et sociologues de façon forte puisqu'ils dépendent tous du secteur public des Télécommunications. Le service est public, les chercheurs, sociologues (Flichy, 1987; Jouët, 1987; Akrich, 1987; Mallein et Toussaint, 1987; Kokoreff, 1987; etc.) et les technologies, nouvelles: il n'en fallait pas plus pour que naisse la sociologie des usages (Réseaux 1987, n° 25), issue de celle de la communication comme l'écrivait P. Flichy dans l'introduction (1987, 5). L'ensemble des premières études se focalisait donc sur l'analyse « de la manière dont le public utilise les nouvelles technologies » (Barvier-Bouvet, 1987, 9).

3. Qu'est-ce que faire usage?

Indépendamment des considérations économiques relevant de différents registres tels ceux des monopoles, des industries culturelles

10 Claire: Grenoble, 1982-1983, 40 terminaux en lieux publics.

ou de la convergence qui ont cependant faconné la recherche et privilégié ses terrains (Breton et Proulx, 1990), deux constats surgissent du corpus de référence. Premièrement la distinction, initialement clivante, entre les Tic dont on fait usage et les Médias dont on interprète et reçoit les contenus. Faire usage des Tic consiste à mettre en œuvre un d'appropriation décrit par processus plusieurs auteurs positionnements sensiblement différents mais finalement complémentaires. Ainsi Boullier (1981), Charon et Cherki (1984), Jouët (1987), Perriault (1989), Vitalis (1994), Frenette (1995), Millerand (1999), Proulx et Saint-Charles (2004), Proulx (2005), Von Pape (2007), Paquelin (2009) s'accorderaient-ils sans doute sur un empan allant de Jouët qui confirme que « l'appropriation est un procès, elle est l'acte de se constituer un soi » (Jouët, 2000, 502) au constat formulé a posteriori par Flichy pour qui « avec l'appropriation, la technique quitte le monde de la marchandise, l'individu ou le foyer le fait sien » (Flichy, 2008, 155). Ainsi de l'appropriation (d'une technologie) naissent les usages.

3.1. 1980-1990

Cependant, l'usage ne peut encore être isolé d'une technologie en particulier car c'est dans cette relation étroite qu'il a été pensé et fondé, comme en témoignent les premiers travaux liant usage et technologie tels ceux de Bourdieu avec l'appareil photographique (1965); de Bardin avec le téléphone (1979); de Baboulin, Gaudin et Mallein avec le magnétoscope (1983); de Boullier et Combes avec le vidéotex (1984); de Proulx (1984) ou Jouët avec le micro-ordinateur (1987); etc. Mais en même temps, ce lien s'étend aux services, ou applications dirions- nous aujourd'hui, proposés par ces machines à communiquer comme en témoignent encore les travaux sur la messagerie interpersonnelle de Marot (1986) ou électronique de Toussaint (1989). Si la question viendra ensuite de savoir à quel point il est indéfectible, le lien entre usage et technologie demeure premier. Il s'explique par les caractéristiques des Tic analogiques qui marquent le cadre de pensée de la recherche, c'est-à-dire principalement pour le cas français le

téléphone, le minitel¹¹, le visiophone, le magnétoscope, le câble. Initialement. objets sociotechniques connectés monofonctionnels. Miège, Salaün et Pajon (1986) posent à cette époque le principe d'une fonction centrale structurant des modèles économiques caractéristiques des industries culturelles. Si les Tic en sont bien distinctes, du moins dans ces années-là, elles incarnent également la fonction centrale en liant la détermination d'un service offert par un secteur industriel, à un modèle économique et à une technologie. En effet, décalé des industries culturelles aux Tic, la fonction centrale porte l'idée d'usages prescrits (Paquienséguy, 2006; Paquelin, 2009), de mode d'emploi (Akrich et Boullier, 1991), de cadre de référence (Flichy, 1995), etc., dans cette forme d'association tripartite: le terminal, le service qu'il offre et son usager. Ainsi dans cette décennie, faire usage revient à mettre en œuvre la fonction centrale après s'être approprié le terminal qui la propose.

3.2 1990-2000

Faire usage permet donc de dépasser les contraintes et les caractéristiques portées par la machine, par l'objet sociotechnique (Akrich, 1987) qu'est la Tic, pour accéder au niveau des contenus, des messages, de l'interaction sociale, et permet d'aller au-delà de la simple utilisation (Jouet, 1989). Cependant une étape radicale sera franchie dans les années 1990 avec le déploiement de Tic et de techniques nouvelles dans trois directions complémentaires. Cette nouvelle donne technique va peser sur la définition de l'usage, mais la période est si dense que nous procéderons par étape.

¹¹ Le Minitel, terminal du service de vidéotex fonctionne à l'affichage sur une norme alpha-mosaïque (dite Antiope) et au transfert sur la commutation de paquet, via le réseau Transpac.

Premièrement, il faut noter la commercialisation de microordinateurs et leur diffusion dans les foyers (Chambat, 1992) sur la base d'une appropriation réelle de la technique informatique. Cependant, si « l'écran apprivoisé » (Joüet, 1987) est plutôt celui d'un PC, souvenonsnous aussi des premiers Macintosh Classic12 et de leur fameux Hypercard¹³ car ce logiciel, fourni en série, ouvrira la voie à l'interactivité, à la gestion d'information et au multimédia (Pharabod, 2004) que les CD-Rom culturels, jeux vidéo et bornes interactives magnifieront ensuite. Dans la foulée du minitel (Marchand, 1987), les Personal Computer quant à eux, ouvriront celle des systèmes de messageries interpersonnelles (Proulx, 1988). Deuxièmement, nombreux objets nomades ou périphériques sont commercialisés, comme les lecteurs de CD-Rom ou de CD- Audio, puis les téléphones portables, qui vont introduire des éléments nouveaux en termes de pratiques dans la vie quotidienne (Gras & alii, 1992) désormais liées à la fois à la mobilité et à l'autonomie (Flichy, 2004). Autrement dit la consommation de produits des industries culturelles sort pour la première fois du foyer (Pronovost et Cloutier, 1994) ou des lieux de spectacle vivant comme c'est le cas pour la musique avec le Discman de Sony en 1984, et ce mouvement ne fait que commencer. Troisièmement, l'ouverture au monde du World Wide Web très vite enrichi de ses premiers navigateurs comme Altavista14 change radicalement les pratiques de recherche et d'accès à l'information. C'est ainsi qu'en à peine dix ans, faire usage se révèle tel un processus communicationnel et informationnel (Mucchielli, Corbalan et Ferrandez, 1998) dans la durée et dans l'interaction. Encore à cheval entre l'analogique et le numérique cette décennie est stratégique et déstabilise fortement les figures antérieures de l'utilisateur, de l'usager et du récepteur (Boullier, 1995) tout autant qu'elle fait converger les courants de l'innovation, de l'appropriation et la diffusion autour des usages (Millerand, 1998).

¹² Commercialisés entre 1984 et 1989.

¹³ Hypercard est considéré comme « le logiciel le plus ambitieux et le plus novateur de l'histoire logicielle d'Apple » Proposé dès l'été 1987, c'est un « organisateur d'information » dont Apple espérait qu'il « allait générer plusieurs centaines d'applications gratuites, payantes ou encore à destination du marché de l'éducation ». https://www.macg.co

¹⁴ Mis en ligne en décembre 1995 et leader jusqu'à la naissance de *Google* en 2000.

se développent les expressions «usager final» et «usages sociaux » (Santerre, 1993; Pronovost 1994b) qui vont pour l'une positionner l'usager en bout de chaîne industrielle connecté à partir d'un appareil terminal relié à un réseau, et pour l'autre généraliser le processus (Bardini, 1996) tant la diffusion des Tic est massive en termes d'équipement¹⁵. Mais c'est en fait la sempiternelle question du déterminisme technique qu'il faut ici trancher, ce que feront plusieurs auteurs. Lacroix, Mæglin et Tremblay en 1992 décalent cette question dans un environnement économique et non technique ou social. Ils insistent sur la mainmise industrielle sur le contexte de développement des usages qui restent liés à une offre industrielle première, l'usager trouve donc sa place particulière parce qu'il intègre un modèle économique idéal-typique différent de ceux des industries culturelles connues16. D'ailleurs, Mallein et Toussaint proposent d'intégrer ces particulières de l'usager (porteur consommateur, producteur, actif, etc.) dès la conception de contenus et services promus par les Tic et de « concevoir par l'usage », se situant là dans le droit fil du modèle tourbillonnaire d'Akrich (1998) et du codesign¹⁷ à venir.

3.3 2000 - 2010

Cependant, les années 2000 et le déploiement conséquent qu'elles voient des technologies de l'information et de la communication dites numériques (TICN) bousculent l'usage en rendant le terminal à la fois multi-fonctionnel et polyvalent (Paquienséguy, 2007). De fait avec le numérique qui garantit une compatibilité technique, les fonctions migrent d'un terminal à un autre dans une continuité de pratiques et de médiations qui déplacent les usages (Le Marec, 2001). De façon très nette les études d'usages migrent elles aussi des terminaux à Internet

¹⁵ Cf. Baromètre du Numérique 2000

¹⁶ C'est-à-dire le flot, la presse et l'éditorial.

¹⁷ En effet, 20 ans plus tard le codesign réinvente la conception par l'usage et renvoie « à une activité dont le résultat – produit ou service – a impliqué son utilisateur dans différentes étapes de sa production, dans le but de l'enrichir d'idées innovantes. » http://codesign-it.com

(Guichard, 2001), aux applications comme en témoignent alors les travaux sur *Napster* ou *Myspace* (Beuscart, 2001, 2008), et de même sur les usages de *Facebook, Google* ou *Instagram*. Ce double phénomène de polyvalence des terminaux et de réplication des applications ou fonctionnalités oblige alors à distinguer les usages des terminaux de ceux des applications et fonctionnalités en donnant bien sûr la priorité aux seconds, dans un continuum connexionnel matérialisé par les comptes multi-accessibles ou les clouds. Ce premier glissement conduit également à décaler ou dédoubler le processus d'appropriation qui peut s'étudier à propos de l'objet sociotechnique terminal comme à propos des applications qu'il héberge; il a été pensé par plusieurs auteurs à partir du concept de dispositif pour certains (Licoppe, 2002; Paquienséguy, 2006; Roux, 2006; Jeanneret, 2007) et de pratiques (Le Marec, 2004; Figeac, 2007) ou communautés de pratiques (Benchenna et Brûlois, 2007) pour d'autres.

Ainsi l'usage se fait-il plus discret dans les travaux de recherche. Le contexte socio-politique libéral a cassé les monopoles qui instituaient l'usager, le dernier à tomber étant celui des Télécoms en 1998. Le « milieu technique » (du numérique) est devenu notre milieu naturel (Hottois, 1984). La sociologie des usages a passé (Jouët, 2000) alors même que les TICN se démultiplient dans une accélération et une amplification indéniables (Boullier, 2016, 260). Mais ce retrait s'accompagne d'un recours très fort et constant au terme « usages » dans les discours d'escorte porteurs d'innovation, de nouveaux modèles économiques, de marketing territorial, d'opendata et autres pans d'activités où règnent les Tic numériques, les objets connectés et l'Internet des objets. Galvaudé et délaissé dans sa définition, l'usage est propulsé à la première place sous la forme d'une injonction partagée : « développer des usages » (Marchandise, 2004).

4. En conclusion : Comment penser l'usage ?

Comment en effet penser ou re-penser aujourd'hui l'usage, dès lors qu'il quitte son registre initial (domaine public), qu'il se détourne de son lieu de développement (la recherche en SHS) pour se déployer dans les

discours, dans les objectifs et dans les projets sociétaux? La question me paraît structurante car elle convoque les différents paradigmes à l'œuvre, dont principalement: celui des pratiques, qui tendent parfois à se substituer à l'usage (Donnat, 2007, Figeac, 2007); celui des technologies auxquelles s'accrochent les usages (Benchenna et Brûlois, 2007, Denis, 2009); celui des discours d'escorte qui souvent les désincarnent (Paquienséguy, 2010); celui de l'innovation, et tout particulièrement de l'innovation sociale ou ascendante dont naîtraient des usages inédits (Gaglio, 2010, Lelong et Gayoso, 2010).

L'ensemble de ces mutations dans un milieu technique numérique pose questions et tout particulièrement pour qui cherche à étudier les liens entre société et technique, qui s'en trouvent tout à la fois, démultipliés, renouvelés et complexifiés. L'expression « culture numérique » vient témoigner, si besoin était, de l'ampleur du domaine à penser ou à repenser à l'ère numérique. Pas seulement parce que les technologies changent, le fait n'est pas nouveau, juste accéléré ou précipité ; pas seulement parce que les processus communicationnels et règles sociales se renouvellent, ils constituent un des fondements de la vie sociale; pas seulement parce que les médiations restent, car elles s'exercent désormais dans de nouveaux champs sociaux et avec de nouvelles modalités - mais parce que sans refaire l'histoire des techniques et pas plus celles des technologies qui en sont issues, plusieurs auteurs de différentes disciplines nous confirment que nous vivons désormais sous le règne du numérique avec par exemple, Boullier qui construit une Sociologie du Numérique, Stiegler qui structure les Digital Studies ou Douehi qui analyse la Conversion numérique, même si leurs explications et convictions diffèrent. La transformation numérique est là, les Tic et leurs usages en ont été la cheville ouvrière et en sont sans doute la clé de lecture conceptuelle.

C'est pourquoi, malgré toutes ces transformations liées à la période ici étudiée (1980-2010), quelques certitudes se font jour pour revisiter les concepts d'usage et d'usager.

Premièrement, si l'usager au sens strict : usager d'un service public a disparu avec la perte des monopoles d'Etat, l'usage persiste à condition de l'étudier dans le contexte contemporain d'une offre de services, de couches logicielles ou d'applications. Autrement dit, l'usage est sans doute à décorréler d'une technologie spécifique ou d'un objet connecté particulier, au profit d'une accroche forte et première à la connexion elle-même et aux accès qu'elle ouvre à des contenus, des espaces, des comptes, des outils, etc.

Deuxièmement, les usages prescrits se sont radicalement transformés puisqu'ils ne sont plus le fait des constructeurs ou des concepteurs de terminaux physiques, mais des logiques économiques et des stratégies marketing qui contraignent l'utilisateur sous leurs fourches caudines (s'inscrire, regarder la publicité, réagir, noter, etc.). En effet, les terminaux sont aujourd'hui pensés dans une logique d'objets abstraits (Simondon, 1958, 25), inachevés, qu'il revient à l'utilisateur de paramétrer et d'équiper d'applications. Autrement dit, la phase d'appropriation s'est étendue des aspects de maniement de la technologie à une compréhension de l'offre de services et des enjeux industriels qui s'y jouent. S'est étendue, ou plutôt aurait dû s'étendre, car l'adhésion massive, à l'échelle internationale, aux produits des compagnies géantes d'Internet montre la difficulté à pratiquer le discernement et l'uniformité des usages, totalement prescrits par les marchés bi-faces (Paquienséguy, 2017, Lelong et Gayoso, 2010).

Troisièmement, d'autres logiques sociales surgissent, porteuses de pratiques différentes autour de « l'innovation ascendante » (Leadbeater et Miller, 2004). Celle-ci semble nicher dans deux registres : celui de l'inventivité des individus, bien connue depuis de Certeau, particulièrement présente avec les makers ou les fablabs par exemple, qui gagnent en force et compétence grâce à un contexte favorable à l'innovation et aux initiatives collaboratives, et celui des industriels, qui

découvrent d'autres voies de conception et de définition de services sur la base d'objets inachevés ou encore dits potentiels qui laissent l'ultime phase de design, autrement dit la définition de la fonction centrale de l'objet, aux mains de l'usager. Ce changement annihile-t-il les usages sociaux (puisqu'ils ne peuvent être de masse, trop personnalisés et volatiles qu'ils deviendraient) au profit de technologies (matérielles ou servicielles) de masse (hégémoniquement partagées et présentes sur le globe)? Autrement dit, dans un contexte porté par l'innovation, le design ouvrirait-il la voie d'une liberté d'usages à l'individu et magnifierait-il avant tout l'artefact dont chacun ferait usage de façon personnelle? L'élément fondamental et dérangeant de cette hypothèse immature vient du renversement qu'elle l'émancipation de l'action passant alors par le règne de la technique ou des technologies, et l'Internet des objets pourrait alors en être un bel exemple.

Plusieurs registres nous sont donc ouverts pour penser l'usage dans la décennie 2010: le registre des dispositifs, lesquels engloberaient un ensemble de terminaux et de réseaux; le registre des pratiques, lesquelles engloberaient l'ensemble des actions, motivations et médiations vécues ou opérées par les individus indépendamment des artefacts requis; le registre du design, lequel engloberait toutes les strates de la conception de l'objet sans en déterminer sa fonction centrale pour autant; le registre de l'innovation ascendante, qui fait de l'usage surgir la fonction ou l'appareil, et enfin le registre du numérique qui porterait tous les éléments constitutifs d'un milieu technique nouveau. L'embarras du choix révèle la difficulté à relever.

Bibliographie

Akrich Madeleine (1987). Comment décrire les objets techniques, *Technique et culture*, n°9, pp. 49-64.

Akrich Madeleine (1998). Les utilisateurs, acteurs de l'innovation, *Éducation permanente*, n° 134, pp. 79-89.

Akrich Madeleine, Boullier Dominique (1991). Le mode d'emploi : genèse, forme et usage. *Ethnologie de la France*, cahier n°6, pp.113-131.

- Alain Joerges, Scardigli Victor (1992). Sociologie des techniques de la vie quotidienne, L'Harmattan, Paris.
- Barbier-Bouvet Jean-François (1987). Centre Georges Pompidou. Les nouvelles technologies du bout des doigts. Sociologie des usages en espace public. *Réseaux*, n°25, pp. 7-20.
- Bardini Thierry (1996). Changement et réseaux socio-techniques : De l'inscription à l'affordance, *Réseaux*, n°76, pp 126-155.
- Benchenna Abdel, Brûlois Vincent (2007). Usages et usagers des campus numériques: entre projections ministérielles et prémices d'une réalité, *Études de communication*, Numéro spécial
- Boullier Dominique, (1995). L'usager, l'utilisateur et le récepteur : douze ans d'exploration dans les machines à communiquer, Habilitation à diriger des recherches, Université Bordeaux3.
- Boullier Dominique (2016). Sociologie du numérique, Armand Colin, Paris.
- Chambat Pierre (1992). Technologies à domicile. Esprit, n° 186, pp. 99-112.
- Denis Jérôme (2009). Une autre sociologie des usages ? Pistes et postures pour l'étude des chaînes sociotechniques. *TIC Migration*, pp. 1-18.
- Donnat Olivier (2007). Pratiques culturelles et usages d'internet, *Culture études*, n°3, pp. 1-12.
- Figeac Julien (2007). La configuration des pratiques d'information selon la logique des situations, *Réseaux*, n° 143, pp. 17-44.
- Flichy Patrice (1995). L'innovation technique. Récents développements en sciences sociales vers une nouvelle théorie de l'innovation, La Découverte, Paris.
- Flichy Patrice (2004). L'individualisme connecté entre la technique numérique et la société, *Réseaux*, n° 124, pp.17-51.
- Gaglio Gérard (2010). Pour une généralisation de l'innovation par l'aval dans les TIC, *Les Cahiers du numérique*, volume 6, n°2, pp. 19-37.
- Hottois Gilbert (1984) *Le signe et la technique. La philosophie à l'épreuve de la technique*, Res Aubier, Paris
- Jeanneret Yves (2007). Usages de l'usage, figures de la médiatisation. *Communication et langages*, pp. 151-169.
- Jouët Josiane (1987). *L'écran apprivoisé : télématique et informatique à domicile*. Paris, CNET Réseaux.
- Jouët Josiane (1989). Nouvelles techniques: des formes de la production sociale, *TIS*, Vol 1 n°3, pp. 13-34.

- Jouët Josiane (2000). Retour critique sur la sociologie des usages. *Réseaux* n°100, pp. 487-521
- Lacroix Jean-Guy, Mæglin Pierre, Tremblay Gaëtan (1992). Usages de la notion d'usages, Actes du 8eme *Congrès National des Sciences de l'Information et de la Communication*, Sfsic, Lille, pp. 239-248.
- Leadbeater Charles, Miller Paul (2004). *The Pro-Am Revolution How enthusiasts are changing our economy and society*. Demos https://www.demos.co.uk/files/proamrevolutionfinal.pdf
- Lelong Benoît, Gayoso Émile (2010). Innovation avec l'usager et plateformes collaboratives. Des modes d'engagement hétérogènes, *Réseaux*, n° 164, pp. 97-126.
- Le Marec Joëlle (2004). Usages: pratiques de recherche et théorie des pratiques, *Hermès, La Revue*, n° 38, pp. 141-147.
- Licoppe Christian (2002). Sociabilité et technologies de communication. Deux modalités d'entretien des liens interpersonnels dans le contexte du déploiement des dispositifs de communication mobiles, *Réseaux*, n° 112-113, pp. 172-210.
- Marchand Marie, SPES (1987). Les paradis informationnels. Du Minitel aux services de communication du futur, Masson, Paris.
- Marchandise Jacques-François (2004). Faut-il développer les usages? Internetactu, http://www.internetactu.net/2004/11/18/faut-il-developper-les-usages/
- Millerand Florence (1998). Usages des NTIC : les approches de la diffusion, de l'innovation et de l'appropriation, *COMMposite*. http://com2710.dedalon.net/S_03_files/MILLERAND_1998_Usages_des_NTI C.pdf
- Paquelin Didier (2009). *L'appropriation des dispositifs numériques de formation. Du prescrit aux usages*, L'Harmattan, Paris.
- Paquienséguy Françoise (2006). Entre gamme d'usages, dispositifs et personnalisation : qu'est devenu l'usage prescrit ? Actes du Colloque International *Mutations des industries de la culture, de l'information et de la communication*, La Plaine Saint-Denis. http://www.observatoire-omic.org/colloqueicic/omic_icic_atelier33.php#5.
- Paquienséguy Françoise (2007). De la convergence technique à la migration des fonctions de communication : des usages en transit, in Bouquillion Philippe, Combès Yolande (dir) *Les Industries de la culture et de la communication en mutation*, Collection Questions contemporaines, L'Harmattan, Paris, pp.163-172.

- Paquienséguy Françoise (2010). La notion d'usage est-elle stratégique pour les industries créatives ? *Tic&société*, volume 4, n°2, pp. 90-112.
- Paquienséguy Françoise (2012). L'usager et le consommateur à l'ère numérique, in Vidal G. (dir), *La Sociologie des usages : transformations et continuités*, Éditions Hermès Lavoisier, collection Traités, pp. 179-212.
- Paquienséguy Françoise, He Miao (2017). The user, as key element for platforms, through the lens of Alibaba, Peter Lang, Bruxelles, à paraître en décembre 2017
- Pharabod Anne (2004). Territoires et seuils de l'intimité familiale. Un regard ethnographique sur les objets multimédias et leurs usages dans quelques foyers franciliens, *Réseaux*, n° 123, p. 85-117.
- Pronovost Gilles, Cloutier Jacinthe (1994). Pratiques culturelles: la formation des usages. *Loisir et Société*, volume 17, n° 2, pp. 423-449.
- Pronovost Gilles (1994). Médias : éléments pour l'étude de la formation des usages sociaux. *Technologies de l'information et société*, volume 6, n°3, pp. 377-400.
- Proulx Serge (Eds) (1988). *Vivre avec l'ordinateur*. Les usagers de la micro-informatique. Editions G. Vermette Inc., Montréal.
- Roux Angélique (2006). Dispositif informationnel et utilisateur-acteur : de l'usage à la pratique. Une approche par les processus d'appropriation, Actes du Colloque CERSIC, *Pratiques et usages organisationnels des sciences et technologies de l'information et de la communication*, Rennes, 7-9 septembre 2006, pp.231-233.
- Santerre Lise (1993). La formation des usages sociaux de la micro-informatique domestique, *Cahier de recherche sociologique*, n°21, pp.171-175.
- Simondon Gilbert (1958) Du mode d'existence des objets techniques, Res Aubier, Paris.